

REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTES PYRENEES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOUES

Nombre de conseillers : 17
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération : 19

Séance du 3 Décembre 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le Trois du mois de Décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Soues, régulièrement convoqué le Vingt-Sept du mois de Novembre, s'est réuni sous la présidence de Mme Danièle CORONADO, Maire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Mme Danièle CORONADO, Maire, fait l'appel et compte dix-sept membres présents, et deux procurations.

Etaient présents : MM. BASTIANINI Jean-Pierre ; DELAVAULT Jean-Michel ; DUPONT Raymond ;ERRAÇARRET Dominique ; HUILLET Pierre-Jean ; LARRIEU Bernard ; LARROQUE Jean-François ; LAUDEBAT Olivier ; LESCOUTE Roger ; PELARREY Laurent ; ROUDIER Pascal ; SEMPASTOUS Jean-Paul

Mmes BARON Marie-Paule ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; DUBARRY Béatrice ; HUILLET Paule ;

Etaient absents : Mmes BERNAD Nathalie ; CRESCENT Sylvie ; CUILHE Sandrine ; TROUILH Françoise

Excusés : Mme CAMES Colette a donné procuration à Mme HUILLET Paule

Mme DELANNOY Delphine a donné procuration à M. PELARREY Laurent

M. HUILLET Pierre-Jean a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 25 Septembre 2025 étant approuvé.

Délibération N° D68/2025

Longueurs de voirie communale pour l'année 2025

Exposé des motifs :

Mme le Maire expose que comme chaque année, il revient au Conseil municipal d'arrêter les longueurs de voirie communale pour l'année 2025.

Mme le Maire expose que, aucune voirie n'ayant été reprise, créée ou supprimée par la commune en 2025, celles-ci n'appellent pas de modification. En conséquence, il est proposé d'arrêter les longueurs de voirie pour l'année communale à 21 614 mètres linéaires.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes publiques,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant la voirie relevant du domaine public de la commune,

Ouï l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1^{er} :

La longueur de voirie communale pour l'année 2025 est arrêtée à 21 614 mètres linéaires.

Article 2 :

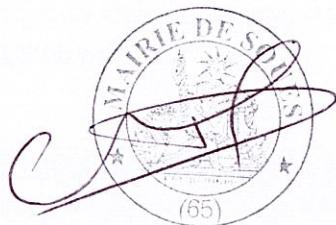
Le tableau mis à jour est annexé à la présente.

Article 3 :

Mme. Le Maire est autorisée à engager toute démarche, à engager toute dépense et à signer tout acte ou tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

La Maire,
Danièle CORONADO



Le Secrétaire de séance
Pierre-Jean HUILLET

A handwritten blue ink signature consisting of a large, stylized 'P' and 'J' followed by a more fluid, cursive section.

Annexe n°1

Tableau des Longueurs de voirie communale

SECTION	NOM DE LA RUE	Situation Ancienne Mètres linéaires	Nouvelle Situation au 03/12/2025 Mètres linéaires	REMARQUES
AA	Chemin du CLAUZIER PROLONGE	265	265	
AA	Impasse du CLAUZIER PROLONGE	135	135	
AA	Georges NERISSON	475	475	
AA	Alstom	817	817	
AB	19 MARS 1962 (en partie)	270	270	
AB	Henri BARBUSSE (en partie)	600	600	
AB	Henri BARBUSSE			
AB	Voirie CITE BOIS	400	400	
AB	Aimé BOUCHAYE	460	460	
AB	Noël CLAVERIE	300	300	
AB	Georges CLEMENCEAU	105	105	
AB	Pierre CORNEILLE	185	185	
AB	Ambroise CROIZAT	180	180	
AB	Victor HUGO	180	180	
AB	Jean JAURES	240	240	
AB	Impasse Jean JAURES	90	90	
AB	Parking Jean JAURES Nord	72	72	
AB	Parking Jean JAURES Sud	69	69	
AB	Honoré LAPORTE (en partie)	320	320	
AB	MOLIERE	195	195	
AB	Impasse Alfred NIGOU	120	120	
AB	Jean-Jacques ROUSSEAU	55	55	
AB	Maurice THOREZ	170	170	
AB	Rue Gabriel PELOT	155	155	
AC	19 MARS 1962 (en partie)	60	60	
AD	ARAGON	220	220	
AD	Jacques DUCLOS	590	590	
AD	FLAUBERT	80	80	
AD	Jules VALLES (en partie)	210	210	
AD	VOLTAIRE (partie)	90	90	
AD	Rue George SAND	141	141	
AD	Rue Jules VERNES	78	78	
AD	Rue Jean de la BRUYERE	104	104	
AD	Rue Elsa Triolet	372	372	
AD	Rue Colette	138	138	
AE	Clément ADER (en partie)	400	400	
AE	Maryse BASTIE	100	100	
AE	Pierre BERRY	110	110	

Certifié exécutoire par Danièle CORONADO, Maire, compte tenu de la publication le
Date de transmission en Préfecture :

SECTION	NOM DE LA RUE	Situation Ancienne Mètres linéaires	Nouvelle situation au 03/12/2025 Mètres linéaires	REMARQUES
AE	Louis BLERIOT	220	220	
AE	Hélène BOUCHER	230	230	
AE	Impasse Hélène BOUCHER	40	40	
AE	Roland GARROS	210	210	
AE	du Maquis	350	350	
AE	Jean MERMOZ	130	130	
AE	Rue Marc CENAC	171	171	
AE	Rue ST EXUPERRY	123	123	
AH	Clément ADER (en partie)	250	250	
AH	Caroline AIGLE	90	90	
AH	J. AURIOL	125	125	
AH	Impasse J. AURIOL	35	35	
AH	MONTAIGU	80	80	
AH	des PYRENEES	570	570	
AH	Impasse SEMPASTOUS	80	80	
AH	du VIGNEMALE	70	70	
AI	Emile DIVERCHY	290	290	
AI	Passage de la GLACIERE	143	143	
AI	Place L'ARTIGUE Est	160	160	
AI	LEVANDOWSKY	155	155	
AI	de la POSTE	220	220	
AK	BAUDELAIRE	210	210	
AK	Passage BAUDELAIRE	70	70	
AK	Impasse André FOURCADE	70	70	
AK	André FOURCADE (en partie)	500	500	
AK	Impasse Jean-Louis FOURCADE	49	49	
AK	Henri LAFAILLE	180	180	
AK	LAMARTINE	110	110	
AK	Honoré LAPORTE (en partie)	560	560	
AK	Place L'ARTIGUE OUEST	156	156	
AK	Louise MICHEL	140	140	
AK	Impasse Louis MICHEL	40	40	
AK	Roger MOUCHET	190	190	
AK	Passage Gabriel PERI	135	135	
AK	Jules VALLES (en partie)	140	140	
AK	VOLTAIRE (partie)	410	410	
AK	Emile ZOLA	375	375	
AK	Impasse Emile ZOLA	50	50	
AK	Impasse de la Poste	101	101	
AL	du 8 MAI	145	145	
AL	Raymond AUBERT	130	130	
AL	Henri BARBUSSE (en partie)	130	130	

SECTION	NOM DE LA RUE	Situation Ancienne Mètres linéaires	Nouvelle situation au 03/12/2025 Mètres linéaires	REMARQUES
AL	Albert DELESCLUSE	70	70	
AL	Robert DEST ARAC	30	30	
AL	Colonel FABIEN	180	180	
AL	André FOURCADE (en partie)	500	500	
AL	Fernand LAMAZE	360	360	
AL	Georges LASSALLE	100	100	
AL	Impasse Georges LASSALLE	35	35	
AL	Jean MOULIN	460	460	
AL	Gabriel PERI	240	240	
AL	REPUBLIQUE	100	100	
AL	Impasse Gabriel PERI	110	110	
AM	Impasse ARBIZON	70	70	
AM	GAGARINE	160	160	
AM	Parking du LAC	1342	1342	
AM	Impasse Fernand LAMAZE	100	100	
AM	Rue PASTEUR	616	616	
AM	Impasse Louis PASTEUR	210	210	
AM	Parking Salle Polyvalente	307	307	
AN	Rue de l'Agriculture	340	340	
AN	Impasse Jean Maumus (ancien chemin du PESCADOU)	100	100	
	TOTAL GENERAL	21 614	21 614	